

**Externe Anhörung zu den Änderungen in der Verordnung über die Verwendung von schweizerischen
Herkunftsangaben für Lebensmittel (HasLV; SR 232.112.1)**

**Consultation externe sur les modifications de l'Ordonnance sur l'utilisation des indications de prove-
nance suisses pour les denrées alimentaires (OIPSD ; RS 232.112.1)**

Organisation	Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA)
Adresse	Avenue des Jordils 5 Case postale 1080 1001 Lausanne
Datum, Unterschrift / Date et signature	Lausanne, le 7 décembre 2021  Bernard Leuenberger, président  Loïc Bardet, directeur

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an gever@blw.admin.ch.

Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme elektronisch als Word-Dokument zur Verfügung stellen. Vielen Dank.

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à gever@blw.admin.ch. Un envoi **en format Word par courrier électronique facilitera grandement notre travail. D'avance, merci beaucoup.**

Inhalt / Contenu

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali..... 3

BR: Verordnung über die Verwendung von schweizerischen Herkunftsangaben für Lebensmittel / Ordonnance sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (232.112.1)..... 4

WBF: Verordnung des WBF über die Verwendung von schweizerischen Herkunftsangaben für Lebensmittel / Ordonnance du DEFR sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (232.112.11) 5

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali

Madame, Monsieur,

En date du 16 novembre 2021, AGORA a bien reçu les documents de la consultation liée au “mécanisme de branche *Swissness*” et vous en remercie.

Afin de se différencier des importations alors que la tendance à long terme est plutôt à une diminution de la protection à la frontière, l'agriculture suisse a tout intérêt à ce que l'indication de provenance suisse pour les denrées alimentaires soit aussi crédible que possible. Pour cette raison, AGORA a toujours soutenu le principe d'une législation *Swissness* et que celle-ci ne comporte pas trop d'exceptions.

Dans ce cadre-là, nous pouvons accepter le principe d'une modification du mécanisme d'exceptions. Celui-ci n'est toutefois acceptable que s'il se concentre sur une simplification et une meilleure adéquation des procédures. Il ne doit par contre en aucun cas représenter un affaiblissement de la législation *Swissness*. En cas de désaccord au sein d'une même branche, par exemple entre les organisations de producteurs et de transformateurs, il est donc nécessaire qu'un arbitrage de la Confédération reste prévu.

BR: Verordnung über die Verwendung von schweizerischen Herkunftsangaben für Lebensmittel / Ordonnance sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (232.112.1)

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Selon les remarques générales faites précédemment, le mécanisme décrit à l'art. 7a doit être complété.

Artikel, Ziffer (Anhang) Article, chiffre (annexe) Articolo, numero (allegato)	Antrag Proposition Richiesta	Begründung / Bemerkung Justification / Remarques Motivazione / Osservazioni
Art. 7a, al. 5 (nouveau)	En cas de désaccord au sein de la branche concernant les informations publiquement accessibles visées à l'al. 1, la position majoritaire des représentants de l'agriculture prime sauf en cas de décision contraire du DEFR.	Voir remarques générales

WBF: Verordnung des WBF über die Verwendung von schweizerischen Herkunftsangaben für Lebensmittel / Ordonnance du DEFR sur l'utilisation des indications de provenance suisses pour les denrées alimentaires (232.112.11)

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Les suppressions de l'art. 2 et de l'annexe 2 sont logiques compte tenu du changement de procédure. AGORA n'a donc pas de remarque concernant cette ordonnance.

Artikel, Ziffer (Anhang) Article, chiffre (annexe) Articolo, numero (allegato)	Antrag Proposition Richiesta	Begründung / Bemerkung Justification / Remarques Motivazione / Osservazioni